

# Le fonsorbais

Bulletin municipal de la ville de Fonsorbes • N° 23 • Automne 2020



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



P.4

PATRIMOINE DE FONSORBES



P.11

BUDGET 2020



P.12



## ÉDITORIAL

### MADAME, MONSIEUR,

**V**ous avez entre les mains le premier numéro du bulletin municipal de ce nouveau mandat électif 2020 – 2026 que les Fonsorbaïses et Fonsorbaïses ont choisi de confier à la liste Fonsorbes Citoyenneté. Je les remercie de cette preuve de confiance à notre égard et tiens à assurer l'ensemble des administrés de mon entier dévouement à la cause de notre ville. Accompagnée d'une équipe en partie renouvelée et motivée, je ferai au mieux pour être à la hauteur des exigences qui sont celles de la fonction de maire.

Dès l'installation du nouveau conseil municipal, nous avons voté le budget 2020 (vote retardé par le report du deuxième tour des élections municipales).

Un point est à relever : la gratuité des adhésions à la médiathèque et à la ludothèque pour les Fonsorbaïses et Fonsorbaïses a été votée.

Cette décision est symbolique d'une part du respect de nos promesses de campagne et d'autre part de notre volonté d'ouvrir la culture à tous. Le budget des acquisitions de livres, CD, jeux, etc. est bien sûr maintenu. Ce budget 2020 acte également les choix faits antérieurement : fin des travaux des écoles du Trépadé, lancement du chantier de l'extension du gymnase de Cantelauze, réalisation du

cheminement piétonnier du Riouvouet, aménagement du parc des Lavois, début des travaux route de Tarbes...

Autant d'investissements qui montrent notre volonté d'améliorer la qualité du bâti communal, de valoriser les déplacements doux et de manière générale de bonifier la qualité de vie à Fonsorbes.

Ces investissements seront suivis au long du mandat de bien d'autres avec un axe fort, le développement durable.

L'élaboration, d'ici la fin 2020, d'un Plan pluriannuel d'investissement assurera une réflexion à long terme qui mettra en exergue d'un côté les besoins en termes d'aménagements et de l'autre les capacités financières de la commune.

Notre gestion restera, comme au long du mandat écoulé, réfléchi et prudente avec l'ambition de garder la trajectoire qui a été la nôtre : donner de Fonsorbes l'image d'une ville dynamique où l'enjeu écologique est pris en compte et considéré comme prioritaire.

Bien à vous,  
Dans le respect de nos engagements.

**FRANÇOISE SIMÉON,  
MAIRE DE FONSORBES**

*Le Fonsorbaïses,*  
bulletin municipal  
de la ville de Fonsorbes,  
Mairie, Hôtel de ville,  
rue du 11-Novembre-1918,  
BP 70028,  
31470 Fonsorbes.  
05 61 91 55 10.  
Directrice de la  
publication :  
Françoise Siméon

ISSN 0183-1429  
Conception et réalisation :  
In extenso, Laranès,  
31310 Canens.  
05 61 90 29 15.  
Impression :  
Imprimerie Cazaux, Muret.  
Dépôt légal à parution.



10-31-2861 / Certifié PEFC



## ENQUÊTE PUBLIQUE : PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRi)

LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRi) DU TOUCH AVAL RÉALISÉ PAR LES SERVICES DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT) DE LA HAUTE-GARONNE FAIT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DU 1<sup>er</sup> AU 30 SEPTEMBRE 2020.

Le PPRi du Touch Aval, qui concerne les communes de Bérat, Fonsorbes, Labastidette, Lamasquère, Lherm, Plaisance-du-Touch, Poucharramet, Saint-Clar-de-Rivière, Saint-Lys, Seysses et Tournefeuille, est en cours d'élaboration. Fonsorbes a été choisie pour être la ville siège de l'enquête. Un PPR (Plan de prévention des risques) est un document réglementaire qui vise à la sécurité des biens et des personnes face aux

risques majeurs encourus par la population. Il vise en priorité à ne pas aggraver les risques sur le périmètre qu'il couvre. Il agit essentiellement sur le champ de l'urbanisme, notamment en rendant inconstructibles les terrains les plus exposés ou encore en édictant des mesures relatives à la construction. Le dossier complet de PPR a été porté à la connaissance du public lors d'une concertation qui s'est déroulée

du 10 juillet au 15 septembre 2019. Il entre désormais dans sa phase d'enquête publique.

**Le dossier qui concerne cette enquête est consultable en mairie et téléchargeable sur le site internet des Services de l'État <http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN> jusqu'au 30 septembre 2020.**

# NOUVELLE MUNICIPALITÉ

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 1<sup>er</sup> ET 2<sup>e</sup> TOUR

### 1<sup>er</sup> TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2020

BUREAU		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL	%		
		CANTELAUZE		BEOUZO			BANAYRE		TRÉPADÉ								
INSCRITS		891	835	641	604	799	814	797	615	614	886	760	897	9153			
VOTANTS		311	329	239	228	341	307	304	242	219	356	297	258	3431	37,48%		
ABSTENTIONS		580	506	402	376	458	507	493	373	395	530	463	639	5722	62,52%		
EXPRIMÉS		306	316	231	223	329	294	294	239	213	340	285	255	3325	96,91%		
BLANCS		3	5	7	2	6	8	7	3	2	10	7	1	61	1,78%		
NULS		2	8	1	3	6	5	3	0	4	6	5	2	45	1,31%		
BUREAU		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL	%		
		CANTELAUZE		BEOUZO			BANAYRE		TRÉPADÉ								
Liste	FONSORBES L'HUMAIN D'ABORD	Tête de liste	M. PILET Jean-Claude	53	63	50	46	74	44	47	37	34	109	61	41	659	19,82%
	FONSORBES CITOYENNETÉ		M <sup>me</sup> SIMÉON Françoise	153	171	106	105	154	153	136	114	91	137	128	131	1579	47,49%
	FONSORBES VERT L'AVENIR		M. MAILHÉ Christophe	100	82	75	72	101	97	111	88	88	94	96	83	1087	32,69%
TOTAL		306	316	231	223	329	294	294	239	213	340	285	255	3325	100%		

### 2<sup>e</sup> TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2020

BUREAU		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL	%		
		CANTELAUZE		BEOUZO			BANAYRE		TRÉPADÉ								
INSCRITS		892	841	639	608	803	817	796	618	615	888	761	898	9176			
VOTANTS		326	326	241	211	296	275	254	235	208	338	278	268	3256	35,48%		
ABSTENTIONS		566	515	398	397	507	542	542	383	407	550	483	630	5920	64,52%		
EXPRIMÉS		317	320	236	205	291	261	249	231	199	324	266	259	3158	96,99%		
BLANCS		6	2	1	3	5	8	1	3	6	9	5	6	55	1,69%		
NULS		3	4	4	3	0	6	4	1	3	5	7	3	43	1,32%		
BUREAU		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	TOTAL	%		
		CANTELAUZE		BEOUZO			BANAYRE		TRÉPADÉ								
Liste	FONSORBES L'HUMAIN D'ABORD	Tête de liste	M. PILET Jean-Claude	47	57	42	26	47	37	39	35	34	91	46	41	542	17,16%
	FONSORBES CITOYENNETÉ		M <sup>me</sup> SIMÉON Françoise	157	183	131	113	153	141	125	119	86	137	117	118	1580	50,03%
	FONSORBES VERT L'AVENIR		M. MAILHÉ Christophe	113	80	63	66	91	83	85	77	79	96	103	100	1036	32,81%
TOTAL		317	320	236	205	291	261	249	231	199	324	266	259	3158	100%		

## INDEMNITÉS DES ÉLUS

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, le conseil municipal a voté les montants des indemnités de fonction des élus. L'enveloppe globale est inférieure au montant auquel auraient pu prétendre les élus. De plus, pour répondre à un objectif d'équité, la maire, les adjoints et les conseillers délégués ont décidé de diminuer leurs indemnités afin que

### FONCTION

FONCTION	Taux de l'indice brut terminal de la fonction publique	BRUT MENSUEL	NET MENSUEL
Maire	44,00 %	1 711,34 €	1 360,54 €
Adjoints au maire (8)	17,65 %	686,48 €	593,81 €
Conseiller municipal ayant reçu une délégation (7)	8,85 %	344,21 €	297,74 €
Conseiller municipal n'ayant pas reçu une délégation (17)	2,10 %	81,68 €	70,65 €

les conseillers municipaux puissent en percevoir une (ce que les textes ne prévoient pas et n'est donc pas pratiqué dans toutes les communes).

Indemnités allouées aux élus  
(Délibération n° 2020-106 du 16 juillet 2020)

# LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## LE MAIRE ET SES ADJOINTS

### GRUPE FONSORBES CITOYENNETÉ

**FRANÇOISE SIMÉON\***, MAIRE

**PHILIPPE SÉVERAC\***  
1<sup>er</sup> ADJOINT

Aménagement du territoire, affaires économiques, politiques communautaires ; économie sociale et solidaire ; ressources humaines et dialogue social ; correspondant défense, anciens combattants et devoir de mémoire ; prévention des risques et sécurité

**VALÉRIE DE COUX\***  
2<sup>e</sup> ADJOINTE

Finances

**JEAN-PHILIPPE BAE**,  
3<sup>e</sup> ADJOINT

Vie associative et animation de la ville ; sport ; commerces et artisanat ; transports

**CHRISTINE LACOSTE**  
4<sup>e</sup> ADJOINTE

Solidarités et prévention ; jeunesse et scolaire

**GILBERT CANILLO**  
5<sup>e</sup> ADJOINT

Propreté et entretien de la ville et du patrimoine communal ; services techniques

**MARTINE VITET**  
6<sup>e</sup> ADJOINTE

Développement durable, transition écologique et qualité de vie

**PAUL BRIANTAIS**  
7<sup>e</sup> ADJOINT

Urbanisme

**GENEVIÈVE VOISIN**  
8<sup>e</sup> ADJOINTE

Communication ; implication citoyenne et démocratie participative



Françoise SIMÉON\*  
Maire



Philippe SÉVERAC\*  
1<sup>er</sup> adjoint



Valérie DE COUX\*  
2<sup>e</sup> adjointe



Jean-Philippe BAE  
3<sup>e</sup> adjoint



Christine LACOSTE  
4<sup>e</sup> adjointe



Gilbert CANILLO  
5<sup>e</sup> adjoint



Martine VITET  
6<sup>e</sup> adjointe



Paul BRIANTAIS  
7<sup>e</sup> adjoint



Geneviève VOISIN  
8<sup>e</sup> adjointe

## LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

### GRUPE FONSORBES CITOYENNETÉ

**THIERRY LOUZON\***  
Développement économique et emploi

**CORINNE GOSSELIN**  
Affaires sociales

**JEAN-STÉPHANE CHOUARD**  
Grands travaux et VRD (voirie réseaux divers)

**MARIE-LOUISE CALVO**  
Qualité des services publics ; égalité hommes-femmes

**JEAN-LUC BARBA**  
Culture

**PHILIPPE FRANCHINA**  
Tranquillité publique ; développement du numérique et innovation

**VINCENT BATAILLE**  
Mobilités douces



Thierry LOUZON\*



Corinne GOSSELIN



Jean-Stéphane CHOUARD



Marie-Louise CALVO



Jean-Luc BARBA



Philippe FRANCHINA



Vincent BATAILLE

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE FONSORBES CITOYENNETÉ



Laëtitia  
LE PRIOL



Véronique  
BRUN



Mathilde  
RI POLL



Jean  
GAUTHIER



Sophie  
STEMER



Jacques  
LERAT



Magali  
BEAUFORT



Pascal  
RIVIER



Élisabeth  
VALENTI

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE FONSORBES VERT L'AVENIR



Christophe  
MAILHÉ\*



Sandrine  
MARNAC



Aurélie  
ROUER



Franck  
FEDOU



Audrey  
RICHARD

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE FONSORBES L'HUMAIN D'ABORD



Jean-Claude  
PILET



Françoise  
BOBO



Christophe  
BONNET

## DÉMISSION D'ÉLU, UN NOUVEAU NOM AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans la liste « Fonsorbes vert l'avenir », Jean-Claude Bourguignon qui était en 3<sup>e</sup> position a démissionné. Il est remplacé par Audrey Richard qui a intégré le conseil municipal.

Lorsqu'il y a démission d'un élu, c'est le suivant sur la liste du groupe qui entre au conseil municipal.

Si l'élu suivant démissionne à son tour, c'est le suivant et ainsi de suite.

\*Conseiller(ère) communautaire siégeant à la communauté d'agglomération Le Muretain Agglo

# LA MAIRE, FRANÇOISE SIMÉON, RÉÉLUE POUR UN DEUXIÈME MANDAT

TÊTE DE LA LISTE « FONSORBES CITOYENNETÉ » ARRIVÉE EN TÊTE À L'ISSUE DU 2<sup>e</sup> TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, C'EST SANS SURPRISE QUE FRANÇOISE SIMÉON A ÉTÉ, DIMANCHE 5 JUILLET, RÉÉLUE MAIRE DE LA COMMUNE DE FONSORBES.

**T**rop étroite pour accueillir du public eu égard à la contrainte de la distanciation physique, la traditionnelle salle du conseil municipal en mairie a été délaissée au profit de la salle du Trépadé. Ici, les Fonsorbais ont pu assister en toute sécurité à l'investiture du maire, mais aussi à l'élection des adjoints. Jacques Lerat, doyen de l'équipe municipale, a ouvert la séance en informant notamment d'une démission au sein du groupe d'opposition « Fonsorbes vert l'avenir ». Jean-Claude Bourguignon a donc laissé sa place à Audrey Richard. Deux candidats étaient en lice pour le poste de maire, Françoise Siméon pour « Fonsorbes Citoyenneté » et Jean-Claude Pilet pour « Fonsorbes, l'humain d'abord ». Les 33 élus ont voté à bulletin secret. Jean-Claude Pilet a obtenu 3 voix. Il y a eu 5 votes blancs. En recueillant 25 voix, Françoise Siméon a été réélue maire de Fonsorbes. Elle s'est exprimée en ces termes : « Le temps de l'élection et de la confrontation est passé, c'est maintenant celui de la construction. Ensemble, n'ayons qu'une



Le nouveau conseil municipal autour de la maire Françoise Siméon.

seule volonté : faire de Fonsorbes une ville reconnue pour sa qualité de vie et son dynamisme. Les Fonsorbaises et Fonsorbais nous ont renouvelé leur confiance et nous ont donné un mandat clair. Nous le mènerons à bien en restant à l'écoute des propositions constructives, d'où qu'elles viennent. À titre personnel, je remercie encore une fois toutes les

Fonsorbaises et tous les Fonsorbais qui m'ont témoigné leur soutien et leur confiance et les assure de mon engagement le plus total au service de notre ville et de tous ses habitants. » Ce conseil municipal a également déterminé les huit adjoints de la maire et ses conseillers délégués.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est géré par un conseil d'administration (CA). Celui-ci se compose du maire, président de droit, et en nombre égal :

- de 8 membres élus en son sein par le conseil municipal,
- de 8 membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal.

### PROCÉDURE DE DÉSIGNATION DES MEMBRES

Dès son renouvellement, le conseil municipal doit procéder, dans un délai maximum de deux mois, à l'élection et à la désignation des nouveaux membres du conseil d'administration du CCAS. Les associations appelées à proposer des membres nommés sont informées collectivement par voie d'affichage en mairie et, le cas échéant, par tout autre moyen, notamment par voie de presse, du

prochain renouvellement des membres désignés du conseil d'administration du CCAS ainsi que du délai, qui ne peut être inférieur à quinze jours, dans lequel elles peuvent formuler des propositions concernant leurs représentants. Les associations de retraités et de personnes âgées et les associations de personnes handicapées doivent proposer au maire une liste comportant, sauf impossibilité dûment justifiée, au moins trois personnes. Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

#### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA VILLE DE FONSORBES

##### PRÉSIDENTE

Françoise SIMÉON

##### MEMBRES ÉLUS AU SEIN DU CONSEIL

Véronique BRUN  
Corinne GOSSELIN  
Mathilde RIPOLL  
Philippe SÉVERAC  
Martine VITET

Franck FEDOU  
Françoise BOBO

##### MEMBRES NOMMÉS PAR LE MAIRE

Anne-Marie CANE :  
Association des Retraités

de Fonsorbes (ARF)  
Monique DAVILLA

Ghislaine DUBOIS  
Marie-Françoise DURIER :  
Secours Catholique  
Laurence LAFOURCADE :  
Association les Jeunes

Handicapés (AJH)

Claudine LEMIRE : Union  
Départementale des  
Associations Familiales de la  
Haute-Garonne (UDAF31)  
Anne-Marie RAZAFIMBAHINY  
Jeanine SÉVERAC

# MÉDIATHÈQUE ET LUDOTHÈQUE :

## ACCÈS GRATUIT POUR TOUS LES FONSORBAIS

DEPUIS LE 20 JUILLET, L'ACCÈS À LA MÉDIATHÈQUE ET LA LUDOTHÈQUE EST DÉSORMAIS GRATUIT POUR TOUS LES FONSORBAIS.

« Dans le cadre de notre Projet éducatif territorial et notre volonté de développer la culture pour tous, nous avons proposé d'instaurer la gratuité pour l'adhésion et le prêt à la médiathèque et à la ludothèque pour les Fonsorbaïs et pour les associations de handicapés. La gratuité était déjà en place pour les associations et les enfants des familles du Contrat local d'accompagnement à la scolarité. Étendue à l'ensemble de la population, nous espérons qu'elle permettra une meilleure fréquentation de ces lieux d'échange et de partage en offrant aux Fonsorbaïs un égal accès à la lecture, à l'information, au divertissement et à la culture », précise la maire, Françoise Siméon.  
Cette délibération a été adoptée en conseil municipal le 16 juillet dernier.



Les seuls tarifs maintenus sont :

- 1 € par jour de retard de restitution des livres ou jeux à partir de 3 semaines de retard,
- 1 € pour l'édition d'une nouvelle carte d'adhésion, ainsi que ceux concernant les concours de puzzle de la Ludothèque.

Les tarifs pour les personnes extérieures restent inchangés.

## BLOC-NOTES ASSOCIATIONS

### SANTÉ, SPORT ET VITALITÉ

**3, rue des Jardins, 31470 Fonsorbes.**

Maintenir, obtenir, retrouver la santé et une vitalité par les pratiques multi-sports et des conseils en hygiène alimentaire, nutritive et naturelle pour tous.

Coaching sportif, pilates, ateliers posturaux, yoga, corps-harmonie, stretching, naturopathie, kinésiologie, sophrologie, shiatsu, relaxation respiratoire.

Marie-Hélène MAUFROY, présidente

Mail : santessportvitalite@gmail.com

## BLOC-NOTES ENTREPRISES

Retrouvez les professionnels de la commune dans *Le Fonsorbaïs pratique 2020*.



### B CUISINES

Ébéniste, menuisier  
BENRABAH Christophe  
3062, route de Tarbes  
Tél. : 06 59 95 88 16  
bcuisines1@gmail.com

### BOULANGERIE L & A

(anciennement Boulangerie Roujas ; changement de propriétaire)  
Boulangerie – Pâtisserie  
1782, route de Tarbes  
Tél. : 05 61 91 30 01  
maisonla31470@gmail.com

### BOURSE DE L'IMMOBILIER

Agence immobilière  
1826, route de Tarbes  
Tél. : 05 34 47 21 00  
www.bourse-immobilier.fr

### CONCEPT GOURMAND

Boulangerie – Pâtisserie  
CHAMPIGNY Thierry  
1167, route de Tarbes  
Tél. : 05 61 91 08 06

### CORDO'CLÉS

(Changement de propriétaire)  
BROUARD Frédéric  
Les Portes du Gers  
6, allées de Gascogne  
Tél. : 06 84 33 59 16

### IMMOJOY

Réseau immobilier  
Avenue du Château-d'Eau  
Centre commercial Saint-Nicolas-II  
Tél. : 06 48 66 05 41  
melanie31@immojoy.com  
www.immojoy.com

### MAISON LE MEUR

Boulangerie, pâtisserie, snacking, glacier, chocolatier  
2689, route de Tarbes  
contact.maisonlekeur@gmail.com

### MARTIN ANNE-SOPHIE

Psycho-nutritionniste  
Centre commercial Saint-Nicolas-II  
6, avenue du Château-d'Eau  
Tél. : 07 78 10 11 58  
annesophiem.martin@gmail.com

### MNL AUTO SHOP

Garages automobiles  
NOVAIS LOURO Marc  
8, avenue Pierre-Durand  
Tél. : 09 87 75 08 60  
contact.mnlautoSHOP@gmail.com  
www.mnl-autoshop.fr

### Ô MON DÉLICE

Restaurant, salon de thé  
1985, route de Tarbes  
Tél. : 07 60 46 06 70  
www.omondelice-fonsorbes.eatbu.com

### PICARD

Alimentation, produits surgelés  
Les Portes du Gers  
1, allée de Gascogne  
Tél. : 05 61 92 32 34  
www.picard.fr

### RECHERCHE MA VOITURE

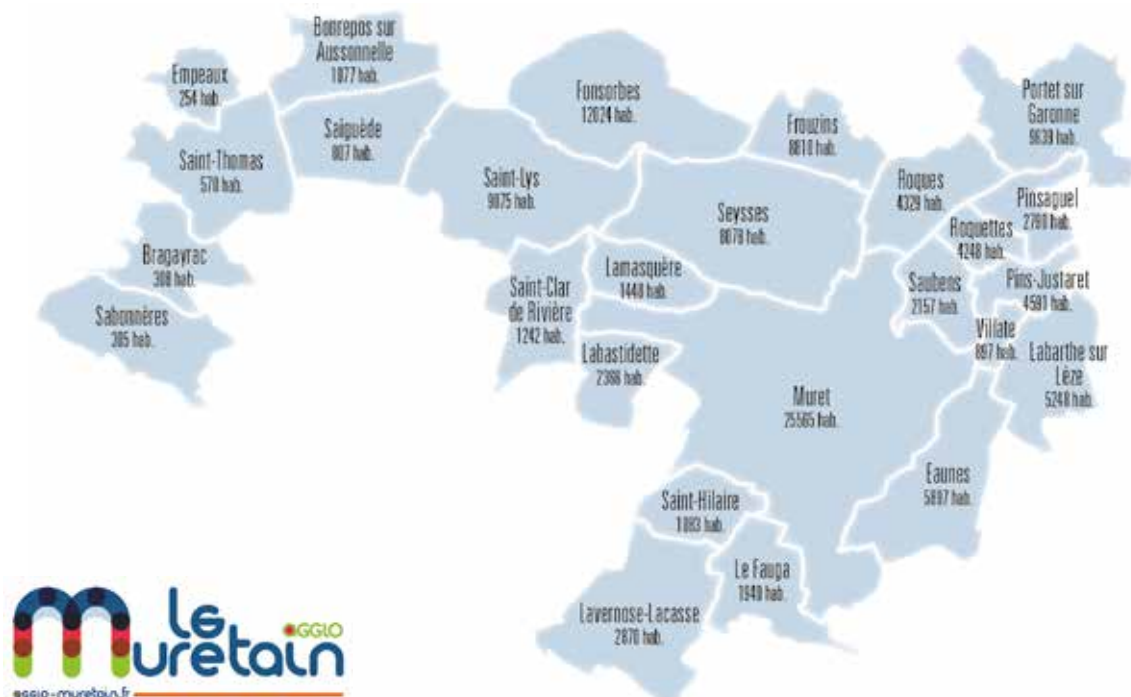
Garages automobiles  
COMMIN Philippe  
2, impasse des Églantiers  
Tél. : 06 84 59 51 63  
recherchemavoiture31@gmail.com

# LES ÉLUS DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

LA COMMUNE DE FONSORBES ADHÈRE À DIFFÉRENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX AFIN DE GÉRER DES COMPÉTENCES PARTICULIÈRES TELLES QUE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT, LES COURS D'EAU, L'ÉLECTRICITÉ...  
LES ÉLUS FONSORBAIS REPRÉSENTENT LA COMMUNE DE FONSORBES AU SEIN DE CES ORGANISMES.

## REPRÉSENTATION DES ÉLUS FONSORBAIS AU SEIN DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ET INSTITUTIONS DÉPARTEMENTALES AUXQUELS LA MAIRIE DE FONSORBES ADHÈRE

SIGLES DES SYNDICATS	NOMS DES SYNDICATS	NOMBRES DE DÉLÉGUÉS	NOMS DES ÉLUS REPRÉSENTANT FONSORBES
HGE	Syndicat Haute-Garonne Environnement	1 titulaire 1 suppléant	Martine VITET Jean-Luc BARBA
SDEHG31	Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne 31	2 titulaires	Paul BRIANTAIS Jean GAUTHIER
SIECT	Syndicat intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch	1 titulaire 1 suppléant	Martine VITET Jacques LERAT
SMEA RÉSEAU 31	Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement	1 titulaire	Paul BRIANTAIS
SMEAT	Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine	1 titulaire	Philippe SÉVERAC
SMGALT	Syndicat mixte Garonne-Aussonnelle-Louge-Touch	2 titulaires	Martine VITET Jacques LERAT
SMO Haute-Garonne numérique	Syndicat mixte ouvert Haute-Garonne numérique	1 titulaire	Thierry LOUZON
ATD	Agence technique départementale de la Haute-Garonne	Maire (défini par les statuts)	Françoise SIMÉON





# LES ÉLUS FONSORBAIS ET LE MURETAIN AGGLO



LORS DES DERNIÈRES ÉLECTIONS, CINQ ÉLUS FONSORBAIS SONT ÉGALEMENT DEVENUS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES. ILS ONT PRIS LEURS FONCTIONS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ET REPRÉSENTENT AUSSI LE MURETAIN AGGLO DANS DIFFÉRENTS ORGANISMES.

## LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES FONSORBAIS SIÉGEANT AU MURETAIN AGGLO

### Liste « Fonsorbes citoyenneté »

- Françoise SIMÉON, 4<sup>e</sup> vice-présidente en charge des services à la famille
- Philippe SÉVERAC, conseiller délégué au développement territorial ouest

- Valérie DE COUX
- Thierry LOUZON

### Liste « Fonsorbes Vert l'Avenir »

- Christophe MAILHÉ

## LES ÉLUS DU MURETAIN AGGLO

### PRÉSIDENT : ANDRÉ MANDEMENT

### VICE-PRÉSIDENT(E)

- 1<sup>er</sup> vice-président : Thierry SUAUD  
> Développement économique, innovation, transports
- 2<sup>e</sup> vice-président : Jean-Louis COLL  
> Aménagement du territoire et suivi du projet de territoire
- 3<sup>e</sup> vice-président : David CARLIER  
> Transition écologique, développement durable, mobilités douces, politique de l'eau
- 4<sup>e</sup> vice-présidente :  
Françoise SIMÉON  
> Services à la famille
- 5<sup>e</sup> vice-président : Jérôme BOUTELOUP  
> Gestion valorisation des déchets
- 6<sup>e</sup> vice-présidente : Irène DULON  
> Ressources humaines, dialogue social
- 7<sup>e</sup> vice-président : Alain DELSOL  
> Voirie
- 8<sup>e</sup> vice-président : Alain SOTTIL  
> Habitat logement

- 9<sup>e</sup> vice-président : Serge DEUILHÉ  
> Restauration collective et projet alimentaire de territoire
- 10<sup>e</sup> vice-président : Sylvain MABIRE  
> Urbanisme commercial et commerces de centre-bourg
- 11<sup>e</sup> vice-présidente :  
Amandine LAMPIN  
> Mutualisation
- 12<sup>e</sup> vice-président : Pierre BÉRAIL  
> Développement rural et touristique

### CONSEILLER(ÈRE)S DÉLÉGUÉ(E)

- Jean-Marc BERGIA  
> Développement numérique, dématérialisation, smart city
- Philippe GUERRIOT  
> Développement territorial Est
- Jean-Marc PUIG  
> Développement territorial Sud
- Olivier AUTHIÉ  
> Parc roulant
- André MORERE  
> GEMAPI
- Jean-Claude GARAUD  
> Centres nautiques

- Alain PALAS  
> Valorisation des zones agricoles et de loisirs
- Gilbert DESCHAMPS  
> Infrastructures de mobilités actives
- Catherine CAMBEFORT  
> Économie sociale et solidaire
- Robert CASSAGNE  
> Petite enfance
- Thierry CHEBELIN  
> Patrimoine bâti
- Étienne GASQUET  
> Aires d'accueil des gens du voyage
- Christelle MATHEU  
> CLSH, parentalité, handicap, insertion
- Christophe DELAHAYE  
> Rapporteur du budget
- Gérard MONTARIOL  
> Marchés publics
- Philippe SÉVERAC  
> Développement territorial Ouest
- Gilles VACHER  
> Économie et production d'énergie

# UNE RENTRÉE SCOLAIRE 2020 PAS COMME LES AUTRES

DÉBUT SEPTEMBRE, CE SONT PRÈS DE 3 300 ÉLÈVES FONSORBAIS QUI ONT FAIT LEUR RENTRÉE. C'EST DANS UN CONTEXTE PARTICULIER, IMPLIQUANT LA CRISE SANITAIRE AUTOUR DE LA COVID-19, QU'A EU LIEU CETTE NOUVELLE RENTRÉE. COMME À LA REPRISE DU DÉCONFINEMENT EN MAI DERNIER, LA VILLE A ÉTÉ TRÈS ATTENTIVE ET RÉACTIVE. LES SERVICES MUNICIPAUX ONT TOUT MIS EN ŒUVRE POUR RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE PERMETTANT UNE RENTRÉE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS TANT POUR LES ENFANTS, LES FAMILLES QUE POUR LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES.

**L**es effectifs restent stables sur les écoles élémentaires et maternelles avec, cependant, une baisse sur la maternelle du Trépadé.

Environ 1 500 enfants fréquentent les six écoles maternelles et élémentaires et 1 000 lycéens le lycée Clémence-Royer de Fonsorbes. Quant aux collégiens, environ 600 sont scolarisés au collège de Cantelauze et 200 à celui de Fontenilles. Répartis sur le territoire communal afin de permettre aux familles de bénéficier d'une école près de leur domicile, les groupes scolaires sont situés au Trépadé près du centre-ville, à Cantelauze près du collège et à La Béouzo.

Le collège est quant à lui situé à Cantelauze près du centre de loisirs et du service Jeunesse qui intervient aussi durant la pause méridienne.

Pour rappel, la restauration scolaire et le périscolaire sont du ressort des services Enfance et Restauration du Muretain Agglo.

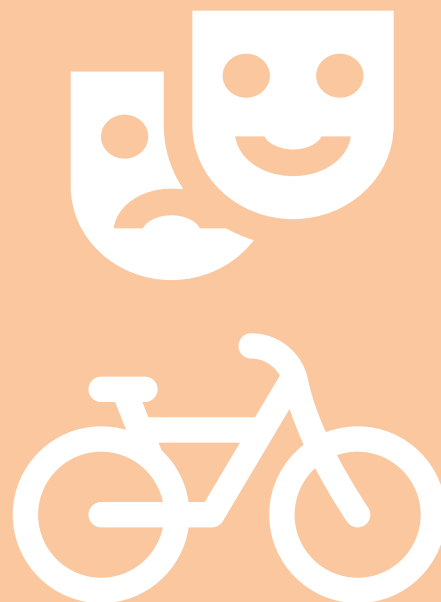


L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) accueille les jeunes Fonsorbais (3-11 ans), en période de vacances scolaires.

## SAISON 2020-2021, ACTIVITÉS DE LOISIRS, SPORTIVES OU CULTURELLES, LES ASSOCIATIONS S'ORGANISENT POUR L'INSCRIPTION DE LEURS ADHÉRENTS

Suite à la crise sanitaire autour de la Covid-19, entraînant la fin prématurée des activités sportives et culturelles notamment associatives et la fermeture des lieux de pratique ainsi que l'annulation de manifestations dont le Forum des associations et Tous en sport (habituellement prévues à la rentrée de septembre), la ville a proposé de diffuser les conditions d'inscription des associations Fonsorbaises pour la saison 2020-2021 depuis le mois de juin dernier. Sur le site Internet de la ville sont mises à jour régulièrement les modalités d'inscription des associations dans un article dédié. Des portes ouvertes ou permanences sont également mises en place durant le mois de septembre. Elles sont consultables dans l'agenda du site. Pour tout renseignement particulier, se rapprocher de l'association concernée.

**L'annuaire des associations est disponible sur [fonsorbes.fr](http://fonsorbes.fr) mais aussi dans le guide pratique joint à cette édition du bulletin municipal.**



# À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE : DES PANNEAUX D'INFORMATION INSTALLÉS

PLUSIEURS PANNEAUX D'INFORMATION ET SUPPORTS NUMÉRIQUES ONT VU LE JOUR DANS LE CADRE D'UN PROJET COLLABORATIF, SOUS L'IMPULSION DE L'ATELIER PATRIMOINE DE L'AGENDA 21, COMPOSÉ DE FONSORBAIS PASSIONNÉS D'HISTOIRE, POUR VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL DE FONSORBES.

Quatre panneaux ont été réalisés et installés à ce jour sur le territoire communal. Ils sont le fruit de la collaboration du pôle culturel et de l'archiviste, de l'Atelier Patrimoine de l'Agenda 21, du collège de Cantelauze et des services techniques et communication de la ville. Le graphisme est de Laurie Rondeau et la réalisation matérielle a été confiée à l'entreprise Pic-Bois, une entreprise du Sud-Ouest. Situés respectivement au Trépadé (avenue du 19-Mars-1962), à l'ancien domaine de Cantelauze (chemin de Cantelauze au centre de loisirs), à l'église (rue de l'Église) et au poids public (rue du Calvaire), ces panneaux donnent une



information synthétique qu'il est possible de compléter grâce au flashcode imprimé dessus. Celui-ci renvoie vers la page patrimoine du site Internet de la ville pour découvrir plus en détail, sur support numérique, ces lieux et monuments. D'autres panneaux viendront bientôt enrichir ce parcours de découverte du patrimoine de la ville. L'Atelier du patrimoine et l'Atelier cheminement de l'Agenda 21 travaillent ensemble pour la réalisation de ce circuit.

**Il est possible de participer à cette démarche et rejoindre l'Atelier Patrimoine de l'Agenda 21 en contactant les archives au 05 61 91 50 51.**

## LA VILLE S'ENGAGE « 1 ARBRE ABATTU, 2 ARBRES PLANTÉS »

Suite à un diagnostic établi par une société d'expertise reçu le 20 juillet dernier, le tilleul situé au Calvaire dont une partie était tombée lors d'un orage fin juin dernier a été abattu. Il représentait un danger avec risque de rupture de l'arbre. Deux arbres seront replantés pour le remplacer.



## DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR LE PARC DE CANTELAUZE

SITUÉ DERRIÈRE LE CENTRE DE LOISIRS, LE PARC DE CANTELAUZE EST EN COURS D'AMÉNAGEMENT AFIN DE LE VALORISER.

Devant la façade du centre de loisirs, le service Espaces verts a planté des vignes et fleuri l'entrée. Un pressoir qui a été donné à la commune a également pris sa place. Un panneau réalisé en lien avec l'Atelier Patrimoine de l'Agenda 21 sur l'histoire du domaine y est installé. Il relate notamment son passé viticole. Pour marquer l'entrée du parc, les services techniques ont réalisé un porche. Celui-ci aurait dû être réalisé en partenariat avec le service jeunesse lors d'un chantier jeune aux vacances d'avril mais la situation sanitaire n'a pu le permettre. Plusieurs plantations ont eu lieu : 3 liquidambers à côté de



Porche d'entrée du parc situé côté parking Centre animation Jeunes derrière le centre de loisirs.

l'aire de jeux, 10 fruitiers (figuiers, pruniers, cerisiers) dans la zone fruitière ainsi que 12 framboisiers et mûriers pour compléter la haie située vers la mare.

En 2019, un observatoire à oiseaux a été créé par le service jeunesse et mis en place face à la mare sous deux Cyprès chauves, arbres remarquables. Des panneaux expliquant ce qu'est une zone humide et son rôle dans la

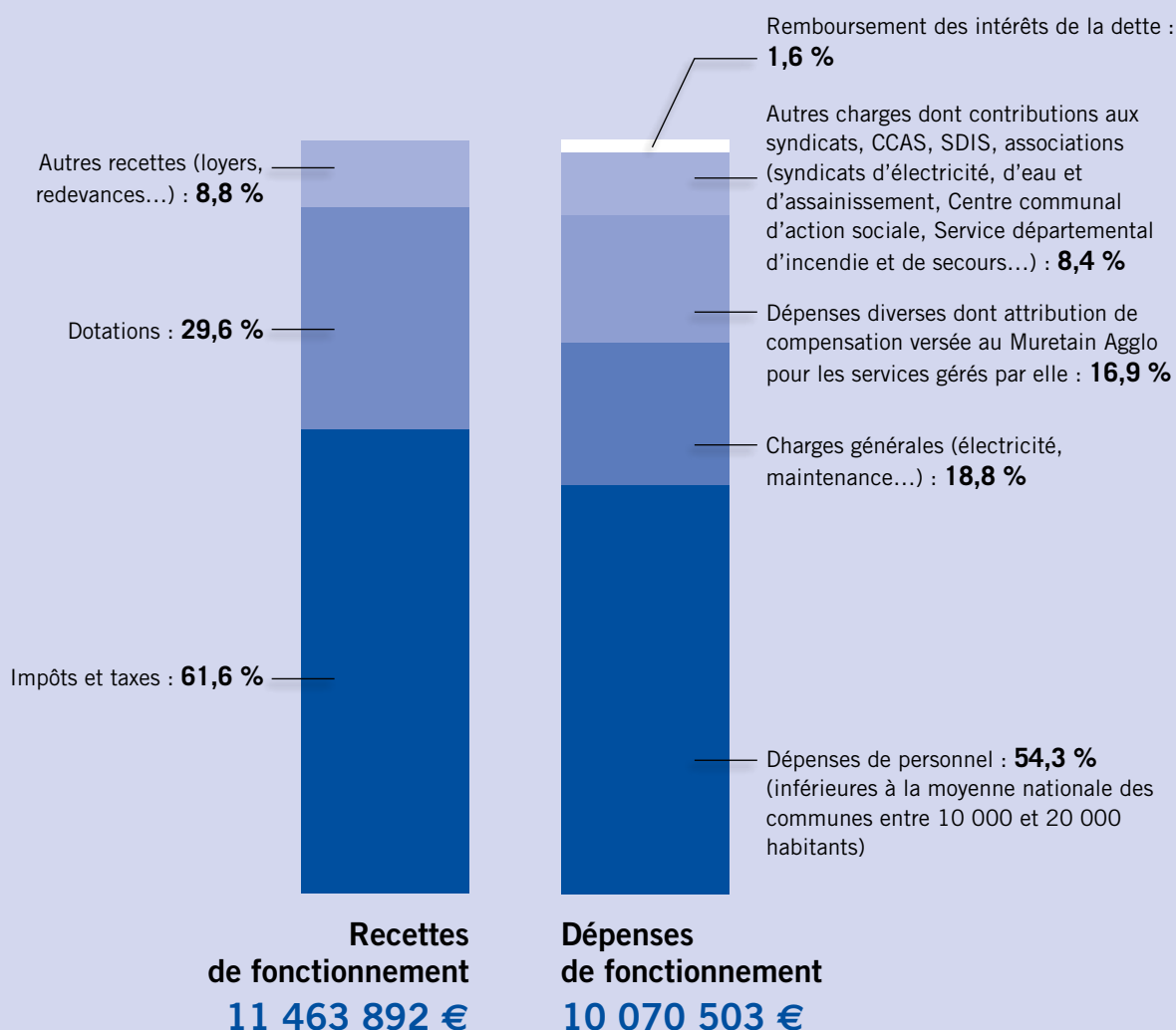
biodiversité et recensant les espèces observables permettent aux badauds, petits et grands, de découvrir tout l'univers de la mare et ses habitants. De nouveaux aménagements sont prévus pour finaliser le projet, à savoir l'identification des arbres remarquables, le fléchage des différentes zones, un tunnel de charmilles ainsi qu'un meilleur tracé des chemins.

# LES COMPTES 2019 ET LE BUDGET 2020

LE 16 JUILLET DERNIER, ONT ÉTÉ VOTÉS EN CONSEIL MUNICIPAL LES COMPTES 2019 ET LE BUDGET 2020. CHACUN COMPORTE DEUX SECTIONS, L'UNE DITE DE FONCTIONNEMENT ET L'AUTRE DITE D'INVESTISSEMENT.  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT REPRÉSENTE LES RECETTES ET LES DÉPENSES COURANTES (IMPÔTS, DOTATIONS DE L'ÉTAT, SALAIRES, CHARGES...).  
LA SECTION D'INVESTISSEMENT RÉCAPITULE LES INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE ET LEURS FINANCEMENTS.

## LES COMPTES 2019

### SECTION FONCTIONNEMENT 2019



## ÉPARGNE 2019 (RECETTES - DÉPENSES)

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager une épargne brute de 1 393 348 €.

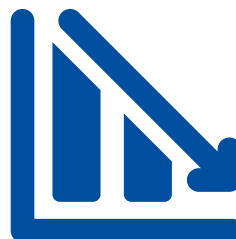
Une fois le capital de la dette remboursé, il reste une épargne nette de 721 345 € qui permet de financer une partie des investissements de la commune.



## LE DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE SE POURSUIT

En 2019, la ville s'est, pour la deuxième année consécutive, désendettée avec un encours de la dette au 31 décembre 2019 de 5 460 000 €, soit une baisse de 170 000 €.

Fonsorbes est considérée comme une commune peu endettée avec 452 € par habitant contre 864 € par habitant pour les communes ayant entre 10 000 et 20 000 habitants.



## INVESTISSEMENTS 2019 : 2 592 800 €

THÈMES	TOTAL
<b>ENFANCE JEUNESSE SPORT</b> Rénovation des écoles : restructuration des cuisines satellites du groupe scolaire du Trépadé et extension de l'ALAE, rénovation énergétique à la maternelle du Trépadé, rénovation des toitures, travaux pour améliorer la qualité de l'air... Extension du gymnase de Cantelauze.	<b>772 858,54 €</b>
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> Aménagement de la voie verte le long du Riouvouet, aménagements des parcs de Cantelauze et des Lavoirs.	<b>63 243,33 €</b>
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> Création du relais d'entreprise (tiers-lieu) l'Étape.	<b>268 058,66 €</b>
<b>CIMETIÈRE</b> Fin des travaux du nouveau cimetière.	<b>950 292,67 €</b>
<b>CADRE DE VIE (DONT VOIRIE ET MOBILIER URBAIN)</b> Rénovation des réseaux : la voirie, l'éclairage public, le réseau des eaux pluviales.	<b>257 601,92 €</b>
<b>REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE</b>	<b>26 404,20 €</b>
<b>RÉNOVATION ACCESSIBILITÉ</b>	<b>131 305,14 €</b>
<b>BESOINS DES SERVICES</b>	<b>123 018,43 €</b>

# LE BUDGET 2020

Le budget 2020, voté exceptionnellement en juillet, s'inscrit dans le contexte de l'épidémie mondiale de COVID-19 dont les conséquences sociales et économiques sont, à ce jour, difficiles à appréhender et à mesurer.

Il est également le dernier budget avant l'application de la réforme de la taxe d'habitation dont les conséquences sur les dotations ne sont pas encore connues à ce jour.

Dans ce contexte doublement incertain, il convient de porter une attention particulière aux équilibres financiers de la commune.

Le budget 2020 a pour objectif d'assurer la continuité des actions et des services mis en place au cours du mandat 2014 – 2020. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager un autofinancement conséquent qui participera au financement des investissements 2020 dans la continuité du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2014-2020. Un prochain PPI détaillera les investissements prévus pour le mandat 2020-2026.

## SECTION FONCTIONNEMENT 2020

L'impact de la crise du COVID-19 a été estimé à 105 000 € pour les dépenses et à une baisse de 136 000 € sur les recettes, soit une perte de 241 000 € pour la commune. Malgré tout, l'épargne prévue reste positive et le niveau d'autofinancement est toujours à un niveau important.

**LES TAUX DES TAXES  
DIRECTES SONT  
MAINTENUS.**

**UNE VOLONTÉ  
AFFIRMÉE POUR  
L'ACCÈS À LA CULTURE  
POUR TOUS : ACCÈS  
GRATUIT POUR TOUS  
LES FONSORBAIS  
À LA MÉDIATHÈQUE  
ET À LA LUDOTHÈQUE**



Une des premières mesures prise pour cette mandature est de mettre en place la gratuité de la médiathèque et de la ludothèque à effet immédiat pour les Fonsorbais. Cette gratuité est effective depuis le 20 juillet dernier.

## SECTION INVESTISSEMENT 2020



### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2020

- Fin de la restructuration des cuisines satellites et des restaurants du groupe scolaire du Trépapé et de l'extension de l'ALAE élémentaire: 700 000 €
- Début de l'extension du gymnase de Cantelauze: 750 000 €
- Rénovation école élémentaire de La Béouzo: 250 000 €
- Projet de revitalisation du cœur de ville: 252 540 €
- Qualité de l'air dans les écoles: 100 000 €
- Réalisation d'une partie de la coulée verte du Riouvouet (piétons, cycles): 120 000 €
- Parc des Lavois: 100 000 €
- Rénovation – accessibilité: 314 729 €
- Travaux de voirie: 330 000 €
- Besoins des services (informatique, équipements services techniques...): 234 550 €



## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES PROJETS DE LA VILLE

Le développement durable apparaît en transversalité sur les budgets fonctionnement et investissement. Il est mis en exergue dans les actions prévues en 2020 qui participent aux cinq finalités du développement durable :

- lutte contre le réchauffement climatique,
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- dynamique de développement suivant des modes de production et consommation responsables.



Coulée verte du Riouvouet.

## CONCLUSION

Lors du précédent mandat, une mobilisation à la fois des services et des élus a permis de retrouver une situation financière fiable. Les efforts seront poursuivis afin de la conforter.

Pour ce nouveau mandat, des engagements forts ont été pris, choisir résolument le développement durable, la transition écologique, les mobilités douces, le renforcement de la solidarité, avec une attention particulière pour l'éducation et la qualité de vie.

La rénovation des bâtiments communaux et notamment scolaires reste une priorité.

Au vu de la crise Covid-19 et des conséquences prévisibles pour certaines familles, la municipalité sera vigilante en ce qui concerne les solidarités et portera une attention toute particulière aux difficultés qu'elles rencontreraient. Il en sera de même pour les entreprises.

Un développement économique de proximité renforcera d'une part la création d'emplois et d'autre part la mise à disposition de services à l'ensemble de la population.

Un Plan pluriannuel d'investissement (PPI) sera élaboré afin de programmer les choix budgétaires majeurs pour le mandat 2020-2026.

# RÉHABILITATION CŒUR DE VILLE : OÙ EN EST-ON ?

POUR RAPPEL, LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE DE TARBES EST APPARUE COMME L'AXE PRIORITAIRE DE RÉHABILITATION DU CŒUR DE VILLE À L'ISSUE DES PHASES D'ÉTUDES ET DE CONCERTATIONS RÉALISÉES EN 2018. LES TRAVAUX CONCERNANT LA PARTIE COMPRISE ENTRE LA ROUTE DE FONTENILLES ET LA RUE DU CALVAIRE VONT COMMENCER CET AUTOMNE.

**E**n raison de la situation sanitaire Covid-19 de ces derniers mois, la phase « étude de projet » a pris du retard. Les diagnostics des réseaux (électricité, télécoms, eau potable, eau pluviale et assainissement) sont toujours en cours, et ce jusqu'en octobre. Après les études réalisées, la phase « travaux » pourra démarrer. La

réhabilitation du réseau d'eau potable est programmée pour la fin de l'année. Les autres réseaux seront réhabilités ou non, en fonction des résultats des études.

En 2021, pourront avoir lieu les travaux de voirie et d'aménagement de surface sur la première tranche, située du carrefour de l'avenue du 19-Mars-1962 (exclue de cette tranche) au carrefour de la rue du Calvaire (inclus dans cette tranche).

À noter : cette première tranche est estimée à 1,5 million d'euros. Le conseil régional a accordé une subvention pour la réalisation de cette première tranche de 85 000 €.

Des réunions d'information pour les riverains et les commerçants concernés par la zone de travaux seront organisées à l'automne.

Route de Tarbes.



Avant



Après

## RETOUR EN IMAGES SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ



Implantation d'une borne incendie chemin Jean-Blanc.



Aménagement du virage chemin Calléou.



Réalisation du cheminement piétonnier du Riouvet entre l'école de la Béouzo et le rond-point du Banayre.



Réalisation du piétonnier chemin des Moudinats.



Feux tricolores au carrefour route de Lamasquière – route de Seysses (RD68).



Réaménagement du carrefour de l'impasse du Pasticié et de la place Maryse-Bastie.

### TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

- Fin de la restructuration des cuisines satellites et restaurants du groupe scolaire du Trépadé et de l'extension de l'ALAE élémentaire
- Rue du Pasticié : nouveau revêtement
- Avenue du 19-Mars-1962, petit Trépadé : reprise des caniveaux
- Lotissement Cantalou : rénovation de l'éclairage public
- Réhabilitation de la route de Tarbes.



## NAISSANCES

Célia Mathilde Adèle MOTTAIS, née le 10 juillet 2019  
 Gabin Martin Félipe MANCEBO, né le 7 août 2019  
 Lily-Jane Kathy GUILLON LEFEBVRE, née le 12 août 2019  
 Anastasia Fabienne Marie-Josée RENAUX, née le 16 août  
 Jazz Eva Julia ANGUENOT, née le 18 août 2019  
 Iris Margaux BATAILLE, née le 29 août 2019  
 Maëlya Nathalie CAMPION, née le 9 septembre 2019  
 Fabien Arnaud Martial MARTIN-MEUTELET, né le 16 septembre 2019  
 Pénélope CONDOMINES, née le 29 septembre 2019  
 Nathaël Christian Aurélien HORSOT, né le 30 septembre 2019  
 Manon Véronique Claude BOYER, née le 2 octobre 2019  
 Noah Bruno NIEUCEL, né le 30 octobre 2019  
 Léon Charles Robert MAJOREL, né le 7 novembre 2019  
 Jade Roseline Martine ROUZADE, née le 13 novembre 2019  
 Candice Lina DELAIRIS, née le 21 novembre 2019  
 Matéo Patrick Max FABRE, né le 23 novembre 2019  
 Élisabeth Émeline CONRAD, née le 25 novembre 2019  
 Eva Chloé Margaux DELIVET, née le 29 novembre 2019

Timéo Eddy SEGUR DEMOUSTIER, né le 11 décembre 2019  
 Ilan SANCHEZ, né le 12 décembre 2019  
 Ilyann BENDELLA, né le 13 décembre 2019  
 Louise Catherine Joëlle AMADO, née le 11 janvier 2020  
 Gabriel François MONIN BAROILLE FROGER, né le 14 janvier 2020  
 Julia Anna LAFLEUR, née le 27 janvier 2020  
 Massilia Maéva CUROUX, née le 10 février 2020  
 Mila BARBOSA DOMINGUES, née le 11 février 2020  
 Méline Juliette Josée DUPUY, née le 17 février 2020  
 Manon Constance Alice CIAVALDINI DAVID, née le 7 mars 2020  
 Lysie Romy MARTY, née le 12 mars 2020  
 Théa Éliane MASSON, née le 1<sup>er</sup> avril 2020  
 Rafaël Noah Madi MERLIN CANETE, né le 3 mai 2020  
 Maxence Pierre Antoine TARDIEU, né le 5 mai 2020  
 Swane Enid DIEUPART-RUEL, née le 12 mai 2020  
 Léonard GORZKO, né le 3 juin 2020  
 Lucie Alice Suzanne GALY, née 9 juin 2020

## MARIAGES

Bilal SAYHI et Sabrin ASKRI, le 7 mars 2020  
 Mikael PÉRON et Hélène FORGEOUX, le 20 juin 2020  
 Valérian RAFFARD et Marie-Cécile LIRIA, le 3 juillet 2020  
 Bruno LOUBAT et Anna DI FAZIO, le 4 juillet 2020  
 Mathieu CARDIN et Betty PEYRESBLANQUES, le 11 juillet 2020  
 Brice CLÉMENT et Lindell GUEREDRAT, le 13 juillet 2020



## DÉCÈS

Aïcha BAHASSI épouse KHARBOUCH, décédée le 31 décembre 2019  
 Nathalie Anna GIUDICE épouse CUELLO, décédée le 31 décembre 2019  
 Pierre Marcel CAMILLERI, décédé le 4 février 2020  
 Philippe ARNAUD, décédé le 7 février 2020  
 Nadine Paulette Juliette Pierrette NOUAL, décédée le 12 février 2020  
 Mireille Claudine CROS, décédée le 14 février 2020  
 Mathieu Robert Nicolas GARCIA, décédé le 15 février 2020  
 Beatrix CAYUELA, décédée le 16 février 2020  
 Léon BOULANGER, décédé le 21 février 2020,  
 Abdulkader KHARBOUCH, décédé le 25 février 2020  
 Juliette Alfredine COURRIEU épouse NEGRE, décédée le 8 mars 2020  
 Roger Louis RICHL, décédé le 10 mars 2020  
 Salvador FERRAZ, décédé le 15 mars 2020  
 André Diégo Aimé ALARCON, décédé le 28 mars 2020  
 Laurent Gilles CARDES, décédé le 8 avril 2020,  
 Robert Louis SERRANI, décédé le 17 avril 2020  
 Aurore TORNER veuve PERAL, décédée le 6 mai 2020  
 Claude ALBERTUS, décédé le 7 mai 2020  
 Philippe KOMURKIEWICZ, décédé le 10 mai 2020  
 Bernadette SOBIK veuve SCIBOR, décédée le 12 mai 2020  
 Stéphane LORET, décédé le 26 mai 2020

Pascal Roger André FOLTRAUER, décédé le 1<sup>er</sup> juin 2020  
 Denise Marie-Thérèse RAZUREL veuve CHEVALIER,  
 décédée le 19 mai 2020  
 Guy Pierre AMALVY, décédé le 2 juin 2020  
 Guy Robert BECKER, décédé le 10 juin 2020  
 Laurent François GUILPAIN, décédé le 12 juin 2020  
 Brigitte Madeleine BOGGIO épouse MOULIN, décédée le 17 juin 2020  
 Jean Joseph BARAYRE, décédé le 20 juin 2020  
 Suzanne Françoise SAURET veuve MÉRIC, décédée le 22 juin 2020  
 Cédric Raymond GUTH, décédé le 26 juin 2020  
 Jean BESSONNET, décédé le 27 juin 2020,  
 Michel Albert Émile Georges BÉLAUANE, décédé le 28 juin 2020  
 Isidoro POLLESEL, décédé le 2 juillet 2020  
 Yamina Annie Paulette ETCHIALI, décédée le 5 juillet 2020  
 Marcel André Constant SURO, décédé le 5 juillet 2020  
 Pierre François BONNERY, décédé le 13 juillet 2020

## FONSORBES CITOYENNETÉ

Fonsorbes Citoyenneté remercie l'ensemble des Fonsorbaïses et Fonsorbaïses qui lui ont renouvelé leur confiance lors des élections municipales des 15 mars et 28 juin. Dans un contexte particulier, marqué par la crise de la Covid-19, nous remercions tous les électeurs pour leur mobilisation, et tous les personnels, élus, bénévoles, qui ont contribué à l'organisation du scrutin. L'abstention a été très importante dans tout le pays, ce qui est un signe inquiétant pour notre démocratie, qui doit appeler chacun à une réflexion sincère et critique.

En accordant plus de 50 % des voix à la liste Fonsorbes Citoyenneté, vous avez choisi la continuité d'une action entreprise en 2014, marquée entre autres par le redressement de la situation financière communale, et la projection de l'évolution de notre ville pour les années futures. Le travail qui est devant nous est important, nous nous y engageons avec enthousiasme et conviction, avec le souci de vous y associer pleinement, d'être à votre écoute et de prendre en considération toutes les propositions constructives d'où qu'elles viennent.

Notre programme a pointé un certain nombre de priorités, avec le développement durable comme axe transversal, et avancé des propositions raisonnables, pour une politique communale solidaire, respectueuse de l'environnement, et au service de la qualité de vie. Elles seront mises en œuvre sans tarder, en concertation avec la population, les habitants concernés, les institutions et des conseils participatifs revigorés.

Dès juillet, le conseil municipal a décidé la gratuité de la médiathèque-ludothèque pour tous les Fonsorbaïses et les associations de handicapés qui la fréquentent. Cette promesse de campagne a été immédiatement mise en œuvre afin de favoriser le développement de la lecture, la culture pour tous et l'accès à ces équipements de qualité. Vieille revendication de Fonsorbes Citoyenneté qui l'a réclamée dès la création de la médiathèque en 2002, la gratuité n'avait pu être concrétisée lors du précédent mandat pour des raisons budgétaires. C'est chose faite, à l'unanimité, et nous nous en réjouissons. Le passage à la gratuité sera accompagné de diverses initiatives pour inciter les Fonsorbaïses à utiliser davantage ces services. Le conseil municipal a également adopté le budget 2020 à mi-année. Il s'inscrit dans la continuité, sans augmentation des taux d'imposition comme nous nous y sommes engagés. Un effort est fait pour accroître les moyens du CCAS et les crédits d'aide aux familles en difficulté, absorber les conséquences de la crise Covid-19 (impact de plus de 240 000 euros sur les finances communales), réaliser les travaux de rénovation de l'école et de l'ALAE du Trépadé et l'extension du gymnase de Cantelauze, entre autres.

Par ailleurs, les travaux de rénovation complète de la route de Tarbes vont être engagés dans les mois qui viennent. Les commerçants de la zone et les riverains seront concertés bien sûr, et les Fonsorbaïses informés largement car les travaux seront longs pour redonner à cette artère principale un caractère attrayant et facilitant avec des trottoirs rénovés, une piste cyclable et des déplacements doux privilégiés, des plantations...

Un nouveau plan pluriannuel programmant les investissements à réaliser pour les prochaines années sera proposé et discuté avec l'ensemble du conseil municipal.

Une modification du Plan local d'urbanisme (PLU) sera également lancée rapidement, comme nous nous y sommes engagés, pour réviser les points problématiques.

Ainsi, la nouvelle municipalité a entamé l'action que vous lui avez confiée, dans un esprit d'ouverture et de concertation, au service de tous les Fonsorbaïses et de tous ceux (personnel communal, associations, bénévoles, entreprises, commerçants...) qui travaillent à réimpulser une dynamique dans la vie associative, culturelle, économique, et sociale de la commune.

Les élus Fonsorbes Citoyenneté

---

## FONSORBES VERT L'AVENIR

Notre groupe souhaite remercier les électeurs ayant choisi notre bulletin lors de ces dernières élections municipales. Au-delà des résultats, nous souhaitons surtout féliciter l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés le 28 juin dernier. En effet, quel que soit leur choix, les conditions pour ces élections n'étaient pas réunies pour faire de ce scrutin un succès. La crise sanitaire que nous subissons montre à quel point notre société est fragile et avec un taux d'abstention de 65 %, notre démocratie est malheureusement fragilisée.

Le conseil municipal a été élu par 35 % des électeurs, mais nous allons représenter 100 % des Fonsorbais, alors sur les six prochaines années n'oublions pas les conditions dans lesquelles nous avons été élus. Pour mieux comprendre la situation, le groupe majoritaire représente 16,3 % des électeurs, notre groupe Fonsorbes Vert l'avenir 11,3 % et le groupe Fonsorbes l'Humain d'Abord 5,9 %, alors restons humbles, et notre devoir est de travailler tous ensemble pour l'avenir de Fonsorbes et pour le bien-être de chacun.

Tout au long du mandat, notre groupe, composé de 5 conseillers, restera fidèle à ses valeurs et impliqué au sein de ce conseil municipal. Nous nous opposerons, nous proposerons, nous débattrons, nous convaincrions, mais surtout, nous travaillerons avec fierté et envie de faire de Fonsorbes une ville forte, dynamique et conviviale. Nous défendrons avec conviction nos engagements de campagne notamment sur le volet du développement durable, de l'action sociale et du soutien à l'économie locale.

Le mandat précédent a été souvent difficile, les relations entre groupes ont souvent été tendues, nous ne souhaitons pas revivre tout ceci. C'est pourquoi, que nous soyons majorité ou oppositions, notre seul objectif doit rester Fonsorbes et le bien-être de ses habitants. Nous devons travailler dans le calme et le respect.

L'année 2020 est une année particulière, la crise sanitaire ayant bouleversé les élections, le vote du budget est intervenu mi-juillet. Un budget voté alors que les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont déjà engagées à 60 %. Notre groupe a fait le choix de s'abstenir, en effet, la majorité des dépenses ont été engagées sur l'ancien mandat.

Notre société est mise à rude épreuve, cette période est pour nous tous extrêmement difficile, nous devons nous mobiliser tous ensemble pour combattre ce virus. La solidarité est primordiale, quels que soient les idées, les groupes politiques. Nous devons tous rester unis et travailler pour sortir au plus vite de cette crise. Prenez soin de vous, de vos familles, des personnes qui vous entourent au quotidien.

Sandrine, Audrey, Aurélie, Franck et Christophe

---

## FONSORBES L'HUMAIN D'ABORD

Nous remercions tous les Fonsorbais-ses qui se sont déplacés pour ces élections municipales, et tous les votant-e-s pour l'Humain d'Abord. Nous obtenons 3 élus au conseil municipal : F. Bobo, C. Bonnet, J.-C. Pilet, qui sont à disposition de tous les Fonsorbais pour les soutenir et les défendre. Nous continuerons à porter des valeurs humaines et sociales avec l'impératif de la transition écologique et serons attentifs au respect du droit et de l'équité.

Ces élections, dans le contexte de crise sanitaire, se caractérisent par une abstention record : 65 % sur notre commune. Cela nous inquiète. La crise « des gilets jaunes » était une alerte de méfiance envers les institutions et la crise Covid-19 n'explique pas tout.

M<sup>me</sup> la Maire et son équipe se prévalent de promouvoir le participatif, cette abstention au scrutin doit les interroger. Leur pratique n'a jamais permis d'impliquer les Fonsorbais.

Nous ne pouvons pas, en tant que républicains, nous suffire de cette réalité. Fonsorbes l'Humain d'Abord doit y réfléchir pour repenser son offre politique. Nous vous invitons à vous y associer et nous vous ferons un retour de nos propositions.

Nous nous réjouissons du retour à la gratuité pour la médiathèque et ludothèque. Les handicapés en établissement retrouvent aussi cette gratuité. Moins de fréquentation a semblé décider la majorité et, comme nous le prôtons, la culture pour tous est enfin mise en avant.

Nous avons senti une volonté d'ouverture, de dialogue lors du dernier conseil. Cela ne se retrouve pas au CCAS où les membres du CA sont désignés parmi des proches de Fonsorbes Citoyenneté. La pluralité viendra des 2 conseillers municipaux des minorités, revoilà des fonctionnements partisans d'un autre temps.

# AGENDA AUTOMNE

## SEPTEMBRE

### DU 1<sup>er</sup> AU 24 SEPTEMBRE

Exposition interactive « Qui a refroidi Lemaure ? »

> Médiathèque

### JUSQU'AU JEUDI 29 OCTOBRE

Exposition « Dans la lumière des ressentis »

> Salle d'exposition Maison des Arts et de la Culture

### SAMEDI 19, 10 H 15 - 17 H ET

### DIMANCHE 20, 10 H 30 - 12 H

Journées européennes du patrimoine autour des jardins

> Divers lieux dans la commune

### SAMEDI 19, 8 H - 18 H

Vide-greniers du comité des fêtes

> Place du Trépadé

### JEUDI 24, 18 H 30

Conseil municipal  
Séance publique

> Salle du Trépadé

## OCTOBRE

### JUSQU'AU JEUDI 29 OCTOBRE

Exposition « Dans la lumière des ressentis »

> Salle d'exposition Maison des Arts et de la Culture

### VENDREDI 2, 21 H

Théâtre « L'Être de mon grenier » de la compagnie fonsorbaise Nez libre

> Salle du Trépadé

### SAMEDI 3, 9 H - 12 H

Rendez-vous citoyen

> Trépadé

### LUNDI 5, 18 H

Conseil d'administration du CCAS

Séance publique

> Lieu à déterminer

### JEUDI 15, 18 H 30

Conseil municipal  
Séance publique

> Lieu à déterminer

### VENDREDI 16, 21 H

Spectacle : soirée pyjama « Va te coucher Zoé »

> Salle du Trépadé

## NOVEMBRE

### SAMEDI 7, 9 H - 12 H

Rendez-vous citoyen

> Trépadé

### MERCREDI 11, 9 H

Cérémonie commémorative

> Monument aux morts

### MERCREDI 11, 10 H - 18 H

Festival des Jeux

> Salle du Trépadé

### JEUDI 12, 18 H 30

Conseil municipal

Séance publique

> Lieu à déterminer

### VENDREDI 13, 20 H 30

Théâtre *Les Fourberies de Scapin* de Molière

> Salle du Trépadé

### SAMEDI 28, 10 H 15

Café des Arts « Claude Monet, les séries »

Conférence

> Médiathèque, salle d'exposition

Atelier réalisation de fleurs :

> Ludothèque

## DÉCEMBRE

### DU 4 AU 6 DÉCEMBRE

1<sup>re</sup> édition du Festival de théâtre amateur de Fonsorbes

> Salle du Trépadé

### SAMEDI 5, 9 H - 12 H

Rendez-vous citoyen

> Trépadé

### VENDREDI 11, 21 H

Concert de Noël « Deedee Daniel & le Gospel Walk »

> Salle du Trépadé

### SAMEDI 12, 14 H - 18 H

Noël des enfants de la ville

> Place et salle du Trépadé

### JEUDI 17, 18 H 30

Conseil municipal

Séance publique

> Lieu à déterminer

### CONTACTS

Service culturel : 05 61 76 35 66

Médiathèque : 05 61 91 50 50

Ludothèque : 06 33 73 97 44

Nombreux ateliers proposés par la Mosaïque des partages :

05 34 47 59 62.

**VOS PROCHAINS  
RENDEZ-VOUS CITOYEN  
PRÈS DU MARCHÉ  
DE 9H À 12H  
CHAQUE 1<sup>er</sup> SAMEDI DU MOIS**  
- SAMEDI 3 OCTOBRE  
- SAMEDI 7 NOVEMBRE  
- SAMEDI 5 DÉCEMBRE

**RETROUVEZ TOUS LES ÉVÉNEMENTS  
SUR WWW.FONSORBES.FR**

Programme culturel complet et celui des activités de la Mosaïque des partages disponible en mairie, à la médiathèque, à la Mosaïque des partages et sur le site Internet de la ville.



## ENQUÊTE SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA VILLE DE FONSORBES : VOTRE AVIS COMPTE !

**SOUCIEUSE DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES FONSORBAIS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION**, la ville de Fonsorbes souhaite évaluer votre utilisation des différents supports et l'intérêt que vous leur portez. À ces fins, elle sollicite votre participation à une brève enquête (entre 3 et 5 minutes) du 4 au 25 septembre. **Ce questionnaire est disponible en ligne sur fonsorbes.fr, mais également à l'accueil de différents services municipaux (mairie, médiathèque, La Mosaïque des partages...).**

